« Pourquoi conserver des espèces exotiques en parcs zoologiques et aquariums ? »

Rédigé par l'Association Française des Parcs Zoologiques (AFdPZ)

Juillet 2023

(Réflexion d'ordre sociétal au-delà des actions de conservation, d'éducation et de recherche)

En juin 2018, une étude portant sur la quantité de vivant présente sur terre montrait que la biomasse est constituée essentiellement par les plantes. L'ensemble des animaux ne représenteraient que 0,37% de cette biomasse. De tous ces animaux, les hommes représenteraient 3%, les animaux de rente près de 4% et les mammifères sauvages … que 0,27%.
(*Source* : https://www.fondationbiodiversite.fr/repartition-globale-de-la-biomasse-au-sein-de-la-biosphere/)
Cette part se réduit chaque année.

75% des milieux terrestres et 66% des milieux marins d'ores et déjà altérés par les activités humaines. D'après le WWF et son indicateur « Planète Vivante », entre 1970 et 2018, la taille moyenne des populations de vertébrés sauvages a décliné de 69%.

Partout, dans le milieu naturel, les espèces animales sont menacées par les activités anthropiques et leurs conséquences.

Il est du devoir de tous, partout où nous sommes,
de contribuer à la protection de ce patrimoine animal sauvage vivant !

<u>Parce que</u> les menaces qui pèsent sur les espèces sont des enjeux internationaux :

- <u>La surexploitation des milieux,</u> comme la déforestation pour permettre des cultures intensives (soja, palmiers à huile, cacao, etc) ou pour la coupe de bois exotiques, ou la surpêche, par exemple, visant à fournir des marchés à l'autre bout de la planète, sont autant d'activités qui détruisent et fragmentent les habitats des espèces sauvages. Ainsi celles-ci induisent d'une part une disparition des biotopes nécessaires à la survie des espèces et d'autre part à l'isolement des populations sauvages et donc une perte de diversité génétique et une réduction de leurs effectifs,
- <u>Le trafic d'animaux</u> vivants ou sous forme de viande de brousse entre les continents entraine, de surcroit, la propagation de zoonoses menaçant humains et animaux,
- <u>Le dérèglement climatique</u> a des conséquences sur l'ensemble du globe. Les effets entraînent même des modifications des courants marins dans les grandes profondeurs, et Foden et al. (2008) ont mis en évidence que cela augmente le risque d'extinction pour de nombreuses espèces (jusqu'à 71%) qui ne sont pas considérées comme menacées au sein de la liste rouge de l'UICN (Foden, W., Mace, G., Vié, J.-C., Angulo, A., Butchart, S., DeVantier, L., Dublin, H., Gutsche, A., Stuart, S. and Turak, E. 2008. Species susceptibility to climate change impacts. In: J.-C. Vié, C. Hilton-Taylor and S.N. Stuart (eds). The 2008 Review of The IUCN Red List of Threatened Species. IUCN Gland, Switzerland.)
- <u>La dégradation des océans</u> à l'échelle planétaire du fait de causes internationales : pollution plastique, nuisances magnétiques et sonores par exemple,
- <u>La pollution des sols</u>,
- etc

Parce que ces menaces impactent le bien-être et la survie de toutes les espèces qu'elles soient terrestres ou aquatiques, locales ou exotiques, elles doivent toutes bénéficier de protection et nous avons tous une part de responsabilité.

Parce que les pays en voie de développement ou en situation politique précaire n'ont pas toujours la possibilité et les capacités de protéger leurs espèces. Dans certains cas, cette faune et cette flore patrimoniales sont donc aujourd'hui menacées par le développement économique et l'industrialisation de ces pays. Malheureusement ce qui a provoqué la disparition de nombreuses espèces dans les pays industrialisés (destruction et fragmentation des habitats, abattage des grands prédateurs, surexploitation) se répète désormais ailleurs.

C'est là que les biologistes et les experts de parcs zoologiques peuvent aider :

- d'une part en mettant en relation les personnes pour développer sur le terrain des compétences permettant un développement durable avec une source de revenus alternatifs (permaculture, élevage de poulets, écotourisme par exemple) et donc une amélioration des conditions de vie des populations locales et par conséquent de leur relation avec la biodiversité,
- et d'autre part en mettant à disposition leur expertise zootechnique permettant parfois de pallier des problématiques environnementales sur le terrain (nous pouvons citer ici par exemple la construction de nids artificiels pour les calaos à Bornéo afin de compenser une conséquence de la déforestation : la disparition des grands arbres avec des cavités dans lesquelles nichent les calaos) ou encore pour le développement de programme de sensibilisation des populations locales dans les pays d'origine par exemple pour réduire la consommation de viande de brousse.

Parce que la plus grande partie des espèces menacées vit en région tropicale et que les zoos et aquariums modernes engagés pour la conservation de la biodiversité sont davantage en zone tempérée.

Parce que les zoos et aquariums permettent d'améliorer les connaissances nécessaires pour comprendre le vivant et améliorer les stratégies visant à lutter contre l'érosion de la biodiversité (Qualité des observations, répétition de la mesure, test de dispositifs d'étude ou de protection à déployer sur le terrain, etc)

Parce qu'aujourd'hui la majorité des citoyens des pays développés vit en milieux urbains et doit se reconnecter à la diversité du vivant. L'homme « moderne » ne cohabite plus avec le monde animal mais reste néanmoins fasciné**. Il n'est cependant pas souhaitable que se développe un tourisme de masse pour aller voir les animaux sauvages dans la nature.** En effet si un tourisme de masse « vert » se développait et que tous se rendaient sur place, les flux de touristes impacteraient négativement les espèces en perturbant leurs activités quotidiennes. De tels flux seraient susceptibles d'empêcher involontairement les animaux de chasser, de créer des liens sociaux de qualité, de prendre soin des petits, de communiquer correctement, de se reposer, en clair d'exprimer les comportements nécessaires à leur survie. Ce type de dérangement a déjà été montré chez certaines populations de

cétacés dans la nature. Ces perturbations peuvent même aller jusqu'à induire une diminution de la taille de ces populations.

Plusieurs études confirment que l'émotion provoquée par une rencontre avec la faune sauvage en parcs zoologiques reste une expérience unique qui améliore les conduites du plus grand nombre en les amenant vers des pratiques plus respectueuses de la biodiversité. Cette expérience permet de susciter cette émotion nécessaire à l'émerveillement et donc à la sensibilisation.
Observer un animal se déplacer ou jouer, se faire surprendre par son comportement, sentir son odeur, l'entendre, être directement confronté aux autres formes de vie sur Terre, a un impact difficilement comparable aux autres moyens, complémentaires, de découvrir le vivant tels que livres ou supports numériques comme la télévision ou même des hologrammes en 2 ou 3D.

À l'ère du numérique et des écrans où l'on prône la déconnexion (puisqu'il est dorénavant montré qu'une surexposition aux écrans peut être néfaste pour les enfants), la reconnexion à la nature doit se faire par une expérience réelle et concrète lors de laquelle tous les sens sont sollicités. C'est par ce type d'observations que les enfants peuvent apprendre à respecter les animaux qui les entourent et prendre conscience de la fragilité de la nature. Cela est essentiel car la solution ultime reste la préservation des écosystèmes.

Ces espaces zoologiques permettent le maintien du lien avec la nature.

CONTACT : afdpz@afdpz.org

AFdPZ
ASSOCIATION FRANÇAISE
DES PARCS ZOOLOGIQUES